



FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°28
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant une mission départementale – Sciences
	PLACE DU POSTE	Réseaux : Madrague, Vieux Port, Calanques, Etoile. Le poste est rattaché administrativement à la circonscription de Marseille L'Estaque. Le poste est placé sur le Centre de Ressources Départemental en Sciences (CRDS) de Marseille (circonscription de Marseille L'Estaque).
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le poste est placé sous la responsabilité de l'inspectrice de Marseille L'Estaque, en charge de la mission Sciences pour le département des Bouches du Rhône.
	MISSIONS	Accompagnement pédagogique et formation des enseignants dans la mise en œuvre des programmes de sciences.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et conduire des animations pédagogiques en sciences, technologie et éducation au développement durable, dans le cadre de la formation continue en circonscription et du volet départemental du plan académique de formation. - Organiser et conduire des formations de formateurs. - Accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles. - Apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes. - Participation à la gestion et à l'organisation du Centre de Ressources Départemental en Sciences (CRDS) de Marseille
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles des enseignements scientifiques. - Capacité à concevoir et conduire des actions de formation en sciences - Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques - Aimer le travail d'équipe et le travail partenarial
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel IEN en charge de la mission sciences ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr) avant le 25/05/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	Catherine ORLANDO, IEN mission sciences Inspection de l'éducation nationale de la circonscription Marseille L'Estaque ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr , 04.84.35.81.06